

VACATAIRES DE LA BnF :

Contre la loi travail et la précarité à la BnF :

Tous et toutes en grève le samedi 09 avril !

► Loi travail : public/privé ensemble pour le retrait !

La mobilisation continue pour sauver le code du travail et revendiquer de nouvelles protections et garanties sociales. La contre-réforme du code est particulièrement offensive contre les droits des salarié-e-s et porte en elle un projet de précarisation de l'emploi ni amendable, ni négociable : faciliter les licenciements collectifs et individuels, inverser la hiérarchie des normes dans les négociations collectives, remise en cause des 35h par accord d'entreprise... Aujourd'hui attaque du secteur privé, demain attaque du public : imposons tous/tes ensemble, dans la rue, le retrait de la loi travail !

► Stop à la précarité à la BnF !

Parce que la précarité n'est pas une solution aux problèmes de la BnF, que les « vacataires » n'ont pas à continuer de subir les politiques d'austérité des gouvernements successifs, la BnF doit maintenant rendre des comptes aux vacataires en mettant en place :

- l'augmentation des quotités horaires jusqu'à 110h pour ceux et celles qui le souhaitent au plus vite !
- l'embauche et le passage en CDI de tous/tes les vacataires sur besoin permanent.
- l'appel immédiat de la liste complémentaire de magasiniers/ères du recrutement de 2015, pour titulariser les collègues précaires en attente et pallier les sous-effectifs.
- l'organisation d'un plan de titularisation digne de ce nom à la BnF et au ministère de la Culture.
- la comptabilisation INTEGRALE du temps de travail sur les comptes GTA et une majoration à 100% du service public de 19h à 20h et le dimanche.
- l'accès au parc de logement social BnF pour tous/tes les vacataires sur besoin permanent, sans condition de quotités horaires ou d'ancienneté.

En tant que personnel bouche-trou du soir et du weekend à la BnF, en tant que variable d'ajustement de l'emploi dans les services publics, en tant que salarié-e-s précaires du privé pour ceux/celles qui cumulent des emplois, en tant qu'étudiant-e-s salarié-e-s, en tant que personnel laissé pour compte au ministère de la Culture :

Samedi 09 avril, cessons le travail !

Questions sur le droit de grève à la BnF :

- Les vacataires peuvent faire grève comme tous/tes les autres agent-e-s de la BnF.
- Les journées de grève BnF sont toutes couvertes par un préavis local (intersyndicale CGT-FSU-SUD de la BnF) pour le mois d'avril.
- Les grévistes n'ont pas à déclarer leur absence, ni pour prévenir en amont, ni le jour même.
- Le prélèvement des jours de grève (calculez 1/30^e de salaire en moins / jour) sera échelonné à partir des paies du mois de mai, à raison de 2 jours de salaires déduits au maximum / mois (décision de la direction de la BnF).

**Rendez-vous samedi 09
avril 12h30 au parking ouest**

(espace de pause près de la salle de sport)

pour discuter, se rassembler et rejoindre **le cortège BnF** angle rue Charlot /
bld du Temple à 14h